



## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

-----  
**Séance du 18 juin 2024**

**Date de convocation : le 11 juin 2024**

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil  
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,  
sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h13 et levée à 19h01*

### **Étaient présents :**

#### **En nombre, les membres :**

- En exercice : 45
- Présents : 23
- Ayant pris part au vote : 23
- Ayant donné procuration : 1

**G.B.M :** AEBISCHER Élise ; BAILLY Guillaume ; BOUSSET Jean-Marc ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; JANNIN Jean-Pierre suppléant de M. Vincent FIÉTIER ; GAGLIOLO Lorine ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAILLARD Valérie ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ;  
**C.C.L.L :** CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MONNIER Alain ; STADELMANN Jean-Claude ;  
**C.C.V.M :** AUBRY Didier ; GAUTHIER André

### **Étaient excusés :**

**G.B.M :** BAEHR Frédérique suppléante de M. Sébastien COUDRY ; BERNARD Franck ; BOURGEOIS Agnès ; CAULET Claudine ; COUDRY Sébastien ; FIÉTIER Vincent ; LAIDIÉ Franck ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MICHEL Marie-Thérèse ; PHILIPPE Lionel ; ROUX Jean-Hugues ; VIÉNET Romain suppléant de M. Christian MAGNIN-FEYSOT ;  
**C.C.L.L :** COULET Gérard ; MESNIER Christian ; NICOLET Mickaël  
**C.C.V.M :**

#### **Résultat du vote :**

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstentions : 0

**Secrétaire de séance :** MONNIER Alain

### **Procuration de vote :**

**Mandant :** MESNIER Christian

**Mandataire :** STADELMANN Jean-Claude

PRÉVENTION

**MODIFICATION DE LA CONVENTION AVEC LE CPIE DU  
HAUT-DOUBS « J'AGIS POUR MON TERRITOIRE »**

**Rapporteur** : Monsieur Olivier LEGAIN, Vice-Président

Lors du Comité Syndical du 26 mars dernier, les élus du SYBERT ont validé une convention de partenariat avec le CPIE du Haut-Doubs dans le cadre du projet intitulé «J'agis pour mon territoire».

Le montant de la subvention votée s'élève à 5 000 €.

Contrairement à ce qui a été mentionné sur la convention, cette subvention concernera uniquement la réalisation de 15 séances d'animations scolaires dédiées à la thématique des déchets sur les 52 séances prévues dans le projet global.


La participation du SYBERT ne concernera donc pas l'accompagnement d'un acteur du territoire et l'animation du réseau et coordination. Ainsi la ligne du paragraphe 4.1 « intégrer un volet déchets lors de l'accompagnement d'un acteur du territoire » est à supprimer.

**À l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la modification de la convention avec le CPIE du Haut-Doubs, votée le 26 mars 2024, selon les modalités ci-dessus.**

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA



Rapport adopté à la majorité absolue.

  
Secrétaire de séance,  
MONNIER Alain